



Communiqué de presse

Maison de Santé – On vous dit tout...

La Maison de Santé et son devenir font partie des sujets sensibles qui mobilisent les élus. En effet, chacun a pu constater que des informations ou des désinformations ont circulé au cours des dernières semaines. C'est pourquoi la Ville de Maïche vous propose ce communiqué.

A l'origine...

Dans les années 2000, la Commune a souhaité soutenir les professionnels de santé pour que l'offre de soins reste importante sur notre territoire. C'est ainsi que le projet de la Maison de Santé a vu le jour en 2013. Cette année-là, le Conseil municipal a précisé que la Ville n'avait pas vocation à garder cet équipement au-delà de 10 ans, au bénéfice des professionnels de santé.

Cette opération a été financée en grande partie par la Commune avec l'apport de subventions et d'un prêt bancaire. En contrepartie, les professionnels de santé occupant les lieux ont signé des baux d'occupation.

En 2019, des malfaçons lors de la construction ont contraint la commune à refaire une grande partie des façades.



La Ville et ses élus, conscients de l'intérêt de la Maison de Santé pour son territoire aux côtés des professionnels de santé, œuvrent pour garantir le bon fonctionnement de cet établissement, utile aux habitants du Pays de Maïche. La Ville s'occupe de l'entretien et de la conciergerie des locaux. Elle veille au maintien de loyers attractifs avec une faible revalorisation.

Depuis fin 2019, de nouveaux besoins sont apparus mais n'ayant plus de place disponible, une réflexion a été menée en vue d'une extension. La première étape a été de rencontrer Mme la Présidente du Département et l'ARS afin de valider la démarche de la municipalité en lien avec les professionnels de santé. Dans une seconde étape, la référente Santé du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger a mené une étude de besoins pour le territoire qui a confirmé la nécessité d'agrandir la Maison de Santé de Maïche.

10 ans plus tard ...

Dans ses réflexions concernant une potentielle extension, la municipalité se devait de respecter les engagements pris par le Conseil municipal en 2013, l'échéance des 10 ans arrivant.

Monsieur le Maire a donc rencontré les professionnels de santé afin de leur proposer l'acquisition de la Maison de Santé dans le respect des termes de la délibération de 2013. Après de nombreux échanges, ils n'ont pas souhaité donner suite à cette proposition souhaitant se consacrer à leur profession et ne pouvant pas porter eux-mêmes un projet d'extension.

Ils ont toutefois confirmé le besoin de bureaux supplémentaires à la municipalité.

C'est à ce moment que des rumeurs de vente ont circulé....

Les conseils d'une société spécialisée

Contrairement à ce qui a été dit ou écrit par l'opposition, la Ville n'a jamais rencontré un investisseur privé. Cependant, elle a fait appel à une société spécialisée d'économie mixte (SEM), qui s'appelle SEDIA. Ses actionnaires sont, entre autres, les Départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône et un certain nombre de villes et d'agglomérations pour la partie publique et d'organismes financiers pour la partie privée (Caisse des dépôts, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, ...). Elle est un outil au service des collectivités et les accompagne dans leurs projets. Dans le cas de Maîche, SEDIA pouvait intervenir de deux manières : le conseil ou le portage complet (locaux existants et extension) via une autre SEM patrimoniale : Aktya spécialisée pour le portage immobilier.

Au regard de la complexité du dossier, la municipalité a fait le choix du portage complet, ce qui implique une acquisition du bien par Aktya avant de construire l'extension.

L'étude faite, Monsieur le Maire a donc souhaité que les professionnels de santé rencontrent SEDIA et Aktya afin de leur exposer le projet, le 20 septembre dernier.

A l'issue des échanges, Monsieur le Maire a décidé de mettre un terme à ce portage. En effet, il a été noté par la SEM que les loyers pratiqués par la Ville de Maîche sont bien inférieurs au prix du marché et ne permettent pas l'atteinte de l'équilibre de l'opération. Pour qu'Aktya puisse équilibrer ce montage, il aurait fallu augmenter les loyers de manière significative, ce qui aurait nuit à l'offre de soins.

Quel avenir pour la Maison de Santé ?

Conscient des besoins et des enjeux de tout un territoire,
 Conscient qu'il est essentiel de maintenir l'offre de santé sur le territoire,
 Conscient qu'il est nécessaire de respecter les engagements pris par l'ancienne municipalité,
 Conscient qu'il est important de raison garder, loin de toute démagogie ou récupération politique,
 Conscient que l'intérêt général doit primer...

Monsieur le Maire a été clair, la Maison de Santé ne sera pas vendue ! Et le projet d'extension sera rediscuté avec les professionnels de santé.